

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier marché public en assurances organisé par une fédération du secteur à profit social !

La **CODEF** (Coordination de Défense des Services Sociaux et Culturels) propose désormais à ses associations membres issues du non-marchand privé d'adhérer à la centrale de marchés qu'elle a mise sur pied afin de bénéficier de tous les avantages qui y sont liés et, par la même occasion, de se libérer de l'obligation légale à laquelle toute association est tenue en matière de marché public.

En effet, la **CODEF** a utilisé le mécanisme de la centrale de marchés présent dans la loi sur les marchés publics. De ce fait, en souscrivant à cette centrale via la **CODEF**, l'association qui y adhère sera dispensée de passer elle-même les marchés publics pour ces assurances. De plus, la participation à la centrale de marchés pour un ou plusieurs lots d'assurances est totalement libre !

Un processus de longue haleine...

C'est à la demande de plusieurs de ses membres que la **CODEF** a lancé un marché public en assurances en janvier 2015 dans l'optique d'obtenir une réduction des primes et une meilleure couverture en cas de sinistres. Plusieurs mois ont été nécessaires pour collecter les informations auprès des associations et établir le cahier des charges. Les offres ont alors été déposées fin 2016 et d'intenses négociations ont ensuite été menées pour améliorer les offres et réduire le taux des primes. Au printemps 2017, le marché a finalement été attribué à deux compagnies d'assurances.

Dès lors, la **CODEF** a convié ses membres début juillet 2017 pour qu'ils prennent connaissance des résultats de ce marché public à travers deux séances d'informations durant lesquelles les fruits du travail investi ont été présentés. Ces séances d'informations ont suscité un vif intérêt de la part des membres qui se sont déplacés en nombre avec plus de 60 associations représentées ! Par ailleurs, une cinquantaine d'ASBL ont d'ores et déjà souscrit à la centrale de marchés et de nombreux rendez-vous ont été pris avec les assureurs afin de réaliser des comparatifs.

Utiliser la solidarité pour donner du souffle aux associations !

L'intérêt de cette démarche est de réduire les coûts grâce au poids que constitue l'ensemble des associations membres de la **CODEF** (plus de 300 ASBL), d'économiser de l'argent et du temps en évitant les formalités de recherche et de négociation, de dégager des gains significatifs et durables et enfin d'améliorer la qualité de l'offre proposée étant donné que des extensions de couvertures ont été obtenues dans la plupart des marchés. Il devient indispensable pour les associations du secteur à profit social de se regrouper pour faire face aux défis de demain avec des moyens toujours plus incertains...

Personne de contact : Rose Marie Arredondas (coordinatrice générale de la CODEF) - 0496/29 39 20

CODEF Asbl

Rue de l'Institut, 30
4670 Blegny
04/362.52.25
codef@codef.be

www.codef.be
RPM TVA BE 0478 328 675
IBAN BE47 7512 0079 4080
BIC GKCCBEBB

Permanences juridiques :

Sur rendez-vous uniquement
A Blegny ou à Namur
conseil@codef.be

